

—Monsieur, dit-il au juge d'instruction d'une voix émue, ne me questionnez pas à ce sujet, je vous en supplie... Il s'agit d'un secret qui n'est point le mien et dont par conséquent je ne puis disposer, mais je vous fais le serment sur mon honneur, et je suis un honnête homme, monsieur, que ce secret est absolument étranger à la politique et ne menace d'aucune façon la sûreté de l'État... Il s'agit de l'honneur d'une famille... Ai-je le droit de dire un mot, un seul mot, qui puisse porter atteinte à cet honneur? Quant à l'accusation contre laquelle il faut me défendre, elle est tellement absurde que je ne puis la prendre au sérieux... Écrivez à Portsmouth monsieur, où j'ai passé dix-huit ans, estimé de mes chefs, aimé des compagnons que j'avais sous mes ordres, on vous répondra que René Moulin est un brave garçon, un courageux travailleur et non pas un songe creux, un toqué, un hurluberlu; or il faut être tout cela, quand on est ouvrier et bon ouvrier, pour se lancer dans la politique au lieu de s'occuper de son état... Je demande qu'on fouille mon passé, on n'y trouvera pas une tache!...

Ayant ainsi parlé, avec une animation toujours grandissante, René Moulin croisa les bras sur sa poitrine et il attendit.

Les magistrats instructeurs sont rebelles à l'émotion et n'ont point la crédulité facile.

Il ne saurait d'ailleurs en être autrement.

La ribambelle des gredins qui se succèdent dans leurs cabinets n'a d'autre but que de les tromper sans cesse par des affirmations mensongères, par de fausses apparences adroitement présentées.

Ils assistent chaque jour à la comédie des larmes de commande, des indignations hypocrites, des désespoirs étudiés, et cette comédie est jouée le plus souvent par des acteurs de premier ordre.

La conséquence fatale de ces choses est qu'un juge d'instruction doute toujours et, dans la crainte d'être pris pour dupe par des misérables, ne croit plus à rien.

Cependant la voix de René avait un tel accent de sincérité que, pour la première fois depuis bien longtemps, Camus-Bressolles ne se sentait pas absolument sûr d'avoir un coupable devant lui. Mais, magistrat avant tout, il se raidit contre le sentiment instinctif qu'il éprouvait et, voulant se former sans retard une conviction, il continua froidement l'interrogatoire du prévenu.

—Pourquoi, demanda-t-il avec obstination refusé votre adresse à l'agent qui vous arrêtait?

—Pour la même raison qui me faisait refuser de lui répondre... Il s'arrogeait un droit que je ne lui reconnaissais point.

—Eh bien! maintenant que vous vous trouvez en face d'un représentant autorisé par la loi, vous pouvez répondre...

—Oui, monsieur.

—Et vous êtes disposé à le faire?

—Sans hésiter.

—Où demeurez-vous?

—Place Royale, numéro 24, au quatrième étage.

—Sous quel nom habitez-vous ce logement?

—Mais sous le mien, monsieur... Sous mon nom de René Moulin... Je n'ai jamais eu de motif pour déguiser mon identité...

—Vous êtes en garni?

—Non, monsieur, je suis dans mes meubles...

Le juge prit sur son bureau un trousseau de clefs que René reconnut pour être le sien.

—Ceci est à vous, ayant été trouvé dans votre poche quand on vous a fouillé au poste, après votre arrestation... dit-il.

—Pardon, monsieur, interrompit le mécanicien, c'est moi-même qui ai remis ces clefs à l'agent.

—Peu importe. Vous reconnaissez qu'elles vous appartiennent?

—Oui, monsieur.

—La clef de votre logement se trouve-t-elle parmi celles-ci?

Encore une question à laquelle René ne s'attendait point!

Il comprit que l'absence de cette clef, absence dont il ne pouvait, pour de bonnes raisons, donner une explication plausible, allait lui faire le plus grand tort dans l'esprit du juge.

Naturellement il garda le silence.

Camus-Bressolles dont les convictions, nous l'avons dit, étaient ébranlées, sentit aussitôt revenir sa défiance.

—Voyons, fit-il brusquement, répondez!... Ma demande est bien simple... Désignez, parmi ces clefs, celle de votre logement...

—Elle ne s'y trouve pas... murmura le mécanicien.

—Peut-être l'avez-vous laissée chez votre concierge?...

—Non, monsieur.

—Voici qui est au moins singulier!... Vous aviez sans doute un motif bien grave pour faire disparaître cette clef?

—Je ne l'ai pas fait disparaître... je l'ai perdue...

—Quand?

—Au moment où j'ai été arrêté...

—Elle ne tenait donc pas comme les autres à l'anneau brisé?

—En effet, monsieur, je la portais seule.

Le juge eut un sourire d'incrédulité.

—C'est peu vraisemblable, fit-il, et je m'étonne d'un inutile mensonge, car vous paraissez intelligent et vous savez bien que l'absence de cette clef n'empêchera pas de faire perquisition chez vous...

—Je le sais, monsieur, et je sais aussi qu'on n'y trouvera rien de suspect...

—En évidence, peut-être... mais nous avons des agents adroits qui découvrent les objets les mieux cachés...

—Ils ne trouveront rien, je vous le répète...

—Nous verrons.

René, troublé pendant quelques secondes, reprit son assurance.

Il pensait qu'il était trop tard pour faire le soir même une perquisition à son domicile.

La descente de police serait forcément remise au lendemain.

Or, le lendemain, Angèle Leroyer aurait fait disparaître le papier mystérieux qu'il voulait tenir secret.

Camus-Bressolles tira sa montre et regarda l'heure...

—Nous verrons... — répéta-t-il ensuite. — C'est en votre présence que les recherches auront lieu, et peut-être la nuit, qui porte conseil, vous aurez-elle disposé à des aveux dans votre intérêt.

Le mécanicien tressaillit de joie.

—Je ne me trompais pas, — pensait-il, — on n'ira que demain... Tout est sauvé.

—On va vous donner lecture de votre interrogatoire, reprit le juge d'instruction.

Le greffier lut à haute voix les demandes du juge et les réponses du prévenu.

—Signez maintenant... dit le magistrat.

René prit la plume, écrivit son nom et traça d'une main ferme le paraphe compliqué qui l'accompagnait.

Un garde municipal se tenait debout, immobile et raide, dans un angle du cabinet, près de la porte.

Camus-Bressolles lui donna l'ordre de reconduire le prévenu.

René salua le juge, sortit, et regagna la souricière entre les deux gardes qui l'avaient amené.

Son interrogatoire avait duré plus d'une heure et demie.

A peine eut-il quitté le cabinet que le juge mit l'interrogatoire du prévenu dans un dossier qui contenait déjà le procès-verbal d'arrestation, prit une feuille de papier blanc, écrivit ces mots: "Pour le commissaire aux délégations judiciaires et le chef de la sûreté." Et plus bas: "Faire demain matin, dès la première heure, une perquisition au domicile du prévenu René Moulin en sa présence cette famille m'avait recueilli et protégé tout enfant quand je suis resté seul au monde... il est mort. Je cherchais les siens pour leur payer ma dette de reconnaissance.

—Les avez-vous trouvés?

Pour la seconde fois René ne répondit pas.

Il y avait un danger réel à mêler Mme Leroyer à ces débats.

La pauvre femme dont la vie était atteinte dans ses sources même, la pauvre mère qui déguisait sous un nom d'emprunt le nom qu'une effrayante erreur judiciaire avait couverte de honte, serait frappée d'un coup mortel en se voyant inquiétée par la police et appelée en témoignage.

Ne fallait-il pas en outre cacher à Berthe ce qu'on lui avait laissé ignorer jusqu'à ce jour?

Ne serait-ce point commettre enfin une irréparable imprudence que de révéler à un magistrat le terrible secret?

La justice se proclame volontiers infallible. N'étoufferait-elle pas dans son germe toute tentative ayant pour but de prouver qu'elle s'était effroyablement et odieusement trompée.

En moins d'une seconde René envisagea toutes ces choses. Saisir tous les papiers ou autres objets qui sembleraient de nature suspecte. Il data, signa, épingla la feuille sur un dossier, et tira le cordon d'une sonnette qui se trouvait derrière lui.

Un employé se présenta presque aussitôt. —Ceci tout de suite au commissaire aux délégations... Allez...

L'employé emporta le dossier.

—En voilà assez pour aujourd'hui, murmura Camus-Bressolles, je vais dîner.

Il ajouta en s'adressant à son greffier:

—Aubril, vous êtes libre.

* *

Théfer, nous le savons, n'avait point quitté le Palais de Justice, rôdant comme une âme en peine dans les couloirs des juges d'instruction, en attendant la fin de l'interrogatoire de René pour procéder à une petite enquête au sujet de cet interrogatoire.

Il vit sortir le prévenu qui passa près de lui sans l'apercevoir.

—Bon! pensa l'inspecteur, c'est fini... Il faut à tout prix que je sache s'il a donné son adresse, et que je connaisse cette adresse...

LXIV

Théfer continua sa promenade, guettant le greffier de Camus-Bressolles et convaincu qu'en sa qualité d'inspecteur il pourrait tirer que que chose de lui, malgré le secret professionnel auquel les greffiers sont astreints.

Tout à coup il entendit un coup de sonnette. Un garçon de bureau accourut, entra dans le cabinet de Camus-Bressolles, puis en sortit au bout d'une minute, tenant un dossier à la main et lisant quelques lignes tracées sur un papier épinglé à ce dossier.

L'agent arrêta le garçon de bureau au passage. —Tiens, c'est vous, Lambert! lui dit-il, vous voilà en course...

—Pas bien longue, la course, monsieur Théfer, répondit l'employé.

C'est probablement de la besogne pour vous que je porte à M. le commissaire aux délégations.

—Ah bah! et pourquoi croyez-vous ça?

—Parce qu'il s'agit d'une perquisition à opérer demain à la première heure.

—Chez qui? demanda Théfer avec anxiété.

—Chez un nommé René Moulin.

Un élan de joie fit monter le sang au visage de l'inspecteur.

—Il a parlé, pensa-t-il. Bonne affaire... Avant une heure je saurai ce qu'il faut que je sache...

Puis, tout haut:

—Je descends avec vous... dit-il.

Et il accompagna en effet le garçon de bureau, mais sans lui adresser une seule question nouvelle. L'employé porta le dossier dans le cabinet du commissaire aux délégations, et Théfer s'empressa de gagner son propre bureau, voisin du chef de la sûreté.

Habitué à ces sortes d'affaires, il savait à merveille que le dossier allait revenir du commissaire aux délégations au chef de la sûreté, chargé, en de telles occurrences, de commander un service d'agents pour opérer la perquisition.

Il n'en était pas moins très agité, très nerveux tant il avait hâte de savoir.

—Si je ne suis point convoqué, se disait-il en piétinant sur place, je ferai causer celui de mes collègues qu'on aura choisi, mais je me fais pour le quart d'heure une fameuse pinte de mauvais sang...

La porte s'ouvrit.

Un huissier parut tenant un dossier.

Théfer était seul dans le bureau.

—Chargez vous, je vous prie, lui dit l'huissier, de mettre ceci au patron... Il est tard et je suis très pressé...

—Comptez sur moi... répondit l'inspecteur.

—Merci...

L'âme donnée de M. de la Tour-Vaudieu jeta les yeux sur la chemise du dossier